INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D’ANIMAUX

L’information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site www.tierarzneimittel.ch

NOTICE D’EMBALLAGE

Forticillin ad us. vet., pommade injectable pour usage intramammaire pour vache

1 NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L’AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l’autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots : Biokema SA, Ch, de la Chatanérie 2, 1023 Crissier.

2 DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Forticillin ad us. vet., pommade injectable pour usage intramammaire pour vache.

3 LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 injecteur de 10 g de pommade contient :

Substances actives :

Benzylpénicilline procaïne	1 Mio. U.I.
Benzylpénicilline potassium	1 Mio. U.I.
Néomycine (sous forme de sulfate de néomycine)	525mg

Excipient :

Déhydroacétate de sodium	10 mg

Pommade jaune blanchâtre en injecteur pour usage intramammaire.

4 INDICATION(S)

Prévention et traitement des infections des pis pendant la suppression de la lactation chez les vaches.

5 CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser sur les animaux en lactation.

Ne pas utiliser en cas d’hypersensibilité à un principe actif ou à un autre composant.

6 EFFETS INDÉSIRABLES

Réactions allergiques (choc anaphylactique, réactions cutanées allergiques).

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n’a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

7 ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Vaches.

8 POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D’ADMINISTRATION

Injecter la totalité du contenu d'un injecteur dans chaque quart. Ne plus traire après le traitement.

9 CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Traire jusqu'à ce que le pis soit bien vidé.
Nettoyer minutieusement le bout de trayon avec une lingette désinfectante.

10 TEMPS D’ATTENTE

Si la suppression de la lactation dure moins de 6 semaines, il faut s'assurer que le lait ne possède pas de substances inhibitrices avant de le livrer. Si l'animal est abattu pendant la période de suppression de la lactation, une recherche de substances inhibitrices doit être effectuée dans les tissus comestibles.

11 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.
Conserver à température ambiante (entre 15°C et 25°C).
Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention EXP sur la boîte.

12 MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d’utilisation chez l’animal : Dans la mesure du possible, le médicament vétérinaire ne doit être utilisé qu'après avoir effectué un test de sensibilité.
Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux : Les personnes présentant une hypersensibilité connue à la benzylpéniciline devraient éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.
Le contact direct avec la peau ou les muqueuses de l'utilisateur doit être évité en raison du risque de sensibilisation et en cas d'hypersensibilité déjà connue à l'un des composants. En cas de contact avec la peau ou les muqueuses, le produit doit être rincé à l'eau courante.
Lactation : Ne pas utiliser cette préparation pendant la lactation.
Interactions : Les pénicillines ne doivent pas être combinées avec des antibiotiques (à effet bactériostatique), car elles n'ont d'effet que sur les germes en croissance.

Surdosage : Il n’existe aucune étude sur les surdosages pour ce médicament vétérinaire. Les conséquences éventuelles devront faire l’objet d’un traitement symptomatique.
Incompatibilités : Aucune incompatibilité physique ou chimique n'est connue.

13 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L’ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.
Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n’avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l’environnement.

14 DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

06.12.2023
Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses www.swissmedic.ch et www.tierarzneimittel.ch.

15 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Boîte de 4 injecteurs HDPE de 10 g et 4 lingettes désinfectantes (avec chlorure de benzéthonium et alcool isopropylique).
Boîte de 100 injecteurs HDPE de 10 g et 100 lingettes désinfectantes (avec chlorure de benzéthonium et alcool isopropylique).
Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.
Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire
Swissmedic 42004.
Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l’autorisation de mise sur le marché.